

Caisse des Dépôts Déclaration de Consignation www.consignations.caissedesdepots.fr	Cadre réservé à la Caisse des Dépôts N° de consignation (si nouvelle consignation) Catégorie Nom :
	(1) L N° de consignation si déjà ouver
Somme versée (en chiffres)	€ M
Date:	
Nom et adresse (à mentionner très lisiblement dans l'encadré ci-c	ontre) CODE POSTAL VILLE OU PAYS
Qualité de la A consigné en qualité de Les deniers de	
La somme de (en toutes lettres) Rayer le cas échéant	
Les valeurs ou titres ci-après (joi	ndre le relevé de portefeuille ou la liste détaillée)
Motif de la consignation :	
Charges (hypothèques, privilèges, nantissements) Oppositions (saisies conservatoires, saisies attribution, SATD Liste des bénéficiaires	_
Seule la validation par la Caisse des Dépôts de la déclaration incomplet fera l'objet d'un rejet des sommes reçues.	n de consignation associée au règlement vaudra acceptation. Tout dossier Signature du déposant
Récépissé (2) attestant de la bonne réception des fonds	Cadre réservé à la Caisse des Dépôts
N° du récépissé Cache	t : Signature du représentant de la Caisse des Dépôts :

- Date (3):
- (1) Information à reporter sur cette ligne, par les soins du déposant si une consignation a été précédemment ouverte pour le même dossier.
 (2) Sous réserve d'encaissement, en cas de paiement par chèque.
 (3) Date de réception des fonds par la Caisse des Dépôts.



Les informations demandées sont obligatoires et conditionnent le traitement de votre demande.

Nous vous informons que la Caisse des Dépôts est soumise à des obligations de vigilance, de déclaration et d'information au titre de la règlementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les données recueillies dans le cadre de ce formulaire participent au respect de ces obligations. Conformément aux dispositions de l'article L.561-45 du code monétaire et financier, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès indirect sur les données les concernant qu'elles peuvent exercer en s'adressant directement auprès de la CNIL.

Si le formulaire est complété au nom et/ou pour le compte d'une autre personne morale, la personne morale s'engage à porter la présente mention d'information à la connaissance des personnes physiques dont elle transmet des données à caractère personnel.



Mention d'information en matière de données à caractère personnel

Formulaire de demande de Consignations, de Déconsignations et de Dépôts

Les informations recueillies via le présent formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre à des fins de gestion des consignations et des dépôts spécialisés par la Caisse des Dépôts, sise au 56 rue de Lille 75007 Paris.

Consultez notre notice d'information dédiée « *Notice d'information sur la protection des données personnelles Consignation, Dépôts spécialisés et fonds en déshérence* », avant tout envoi de formulaire, afin de découvrir comment nous traitons vos données personnelles.

Vos données à caractère personnel recueillies dans le cadre d'une consignation pourront être conservées pendant une durée maximale de 70 ans à compter du dernier acte de gestion, sous réserve d'une absence d'interruption ou de suspension d'instance.

S'agissant des données à caractère personnel recueillies dans le cadre d'un dépôt, elles pourront être conservées pendant une durée maximale de 88 ans à compter du dernier acte de gestion, sous réserve d'une absence d'interruption ou de suspension d'instance.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données erronées vous concernant et, dans les cas prévus par la réglementation, d'opposition, de suppression de certaines de vos données, d'en faire limiter l'usage ou de solliciter leur portabilité en vue de leur transmission à un tiers mais également de définir le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts et consignations – Données Personnelles - Etablissement de Bordeaux – 6 rue des Citernes – 33059 BORDEAUX CEDEX ou par mail à l'adresse mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr et d'y joindre, le cas échéant, toute pièce permettant de justifier votre identité et votre demande.

Pour toute information complémentaire ou difficulté relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à dpo@caissedesdepots.fr. En cas de difficulté non résolue, vous pouvez saisir la CNIL.



PIÈCES À FOURNIR

POUR LA CONSIGNATION DE LA GARANTIE FINANCIÈRE EXPLOITATION D'ÉOLIENNES

	Consignation	de la	garantie	financière	par l'ex	ploitant
--	--------------	-------	----------	------------	----------	----------

La déclaration de consignation, remplie et signée par le déposant
Soit une copie de l'arrêté préfectoral fixant le montant de la garantie financière devant être
constituée
Soit une copie de l'arrêté préfectoral complémentaire modifiant à la hausse le montant de la garantie
La pièce d'identité (CNI ou passeport) en cours de validité du déposant
Les justificatifs de ses qualités et pouvoirs, si le déposant agit au nom et pour le compte d'une personne morale (ex : délégation de pouvoirs ou mandat)
Le cas échéant, extrait KBis à jour en original de la personne morale (datant au minimum de moins de trois mois)
■ Consignation de la garantie financière par le garant
La déclaration de consignation, remplie et signée par le déposant
Soit une copie de l'arrêté préfectoral fixant le montant de la garantie financière devant être constituée
Soit une copie de l'arrêté préfectoral complémentaire modifiant à la hausse le montant de la garantie
La copie de l'acte d'engagement à première demande consenti par le garant à l'exploitant
La pièce d'identité (CNI ou passeport) en cours de validité du déposant
Les justificatifs de ses qualités et pouvoirs si le déposant agit au nom et pour le compte d'une
personne morale (ex : délégation de pouvoirs ou mandat)
Le cas échéant, extrait KBis à jour en original de la personne morale (datant au minimum de moins de trois mois)



POUR LA DÉCONSIGNATION DE LA GARANTIE FINANCIÈRE

EXPLOITATION D'ÉOLIENNES

En l'absence de mise en jeu de la garantie, les fonds sont déconsignés sur productior
des pièces suivantes :

Une demande de déconsignation sur papier libre et par courrier simple
L'arrêté préfectoral mettant fin totalement ou partiellement à la garantie de l'exploitant ou du
garant (site remis totalement ou partiellement en état, activité totalement ou partiellement
arrêtée) et autorisant la déconsignation totale ou partielle des fonds au profit de l'exploitant ou
du garant
Les justificatifs de ses qualités et pouvoirs si le demandeur agit au nom et pour le compte d'une
personne morale (même si le demandeur est le déposant)
La pièce d'identité (CNI ou passeport) en cours de validité du l'exploitant ou du garant
Un relevé d'identité bancaire (RIB) de l'exploitant ou du garant
En cas de changement d'exploitant, la copie du récépissé de déclaration de changement
d'exploitant produit par le préfet

• En cas de mise en jeu de la garantie :

□ Les fonds sont déconsignés par le préfet sur production de l'arrêté préfectoral prévoyant la déconsignation totale ou partielle de la garantie financière et précisant le nom du ou des bénéficiaires des fonds, ainsi que leur relevé d'identité bancaire (RIB) et tout document visant à justifier de leur identité et de leur qualité



Commune:

DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

TRANSMISSION DU RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (BIC / IBAN)

Votre dossier de consignation sera finalisé, une fois votre paiement par virement effectué.																				
	ecevoir nos coc ez la case de vo					nca	aire	s:												
	par mail :	L											 	 				I	 _ (@
		ш													 				 	للل
<u>ou</u>	par courrier :																			
Adres	se:																			
Code	postal :																			
	p = 0 = 0.																			